

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Commune de Vensac
Lieu-dit : " Lède de Montalivet "

LOTISSEMENT VENSAC OCEAN III
(33 LOTS)

Demande de
Permis d'aménager

PA4 - PLAN DE COMPOSITION

Pièce n° 4

DATE

DOSSIER N°

Echelle : 1 / 500

09/12/2022

S21-581

Maître d'Ouvrage / Maître d'Œuvre

Géomètre-Expert



Mairie de Vensac
1 place de la Mairie - 33590 VENSAC
Tél. 05 56 09 44 04 - mairie@vensac-medoc.com



SELARL MARTIN Géomètres-Experts
N° d'inscription : 2020C200018
14 rue Marc Bourgaudier - 33115 SAINT-LAURENT-MEDOC
Tél. 05 56 51 41 42 - g. martin@martinmedoc.fr
www.martinmedoc.fr

Bureau d'études

Architecte



SCOP ARL BERCAT
10 avenue Roger Lapébie Bât. A - 33140 VILLENAVE D'ORNON
Tél. 05 56 12 19 79 - ingenierie@bercat.fr



Rivages Architectures
Mme Valérie Peulier - 33950 VENSAC
Tél. 06 74 21 74 07 - contact@rivagesarchitectures.com

ref. DAO : T:\LOTISSEMENT\Vensac\2021\Dossier S21-581 (Vensac Ocean 3)\PA\541000A128_jeu1 (modif 07/2222).dwg (6)

LEGENDE

: Périmètre de l'opération
 : Bande de 50 m à maintenir débroussaillée conformément au PPRF et au code forestier (Art. L322-4-1 et R322-6-4)

REFERENCES CADASTRALES

A-123p-124 à 128 - 4ha72a35ca env.

: Application cadastrale

12.00 : Altitude terrain naturel (NGF - IGN 69 - Réseau Teria)

: Borne O.G.E. existante

: Clôtures existantes

Végétation existante

: Pin maritime

: Chêne

Réseaux apparents existants :

: Assainissement E.U.

: Adduction eau potable (bouche à clé)

: Télécom (chambre)

PROJET D'AMENAGEMENT

: Zone constructible (hypothèse d'implantation - voir Article 1AU 7 du PLU)

: Zone non aedificandi à maintenir en état débroussaillé

: Voirie en enrobé avec bordures arrassées = 2777 m²

: Accotement en enrobé = 2839 m²

: 2 places de stationnement non closes privatives (emplacement indicatif à la charge des acquéreurs)

: Espace boisé classé (E.B.C.)

: Zone inconstructible à maintenir en état débroussaillé

: Pare-feu périphérique sur passe communale (largeur moyenne 9 m env.)

